



Permanence agent de police

Création : jeudi 15 septembre 2016 10:17

Bonjour à tous et toutes,

Désormais la "Permanence agent de police" à sa page facebook. Cette page a pour but d'informer les agent de police (grade, statut, armement . . .)

<https://www.facebook.com/snpspermanenceagentdepolice/?fref=ts>

Pour rappel :

La "Permanence agent de police" est joignable tous les mardis de 10h00 à 15h00

Tél : (02) 644 65 00

Email : agent@snps.be (FR)

agent@nspv.be (NL)

Dauchot Christophe

Coordinateur permanence